

## Le site



Ill. 1. Aménagement actuel du cimetière Mont-Royal.  
(La Compagnie du Cimetière du Mont-Royal)

Nathalie Clerk

## Les cimetières Mont-Royal et Notre-Dame-des-Neiges

Deux cimetières situés sur le mont Royal, le cimetière Mont-Royal et le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, ont été désignés d'importance historique nationale en 1998. Cet article est une synthèse des rapports présentés aux membres de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada en vue de l'évaluation de ces deux cimetières.

Nous évoquerons d'abord le contexte historique qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, favorise l'implantation d'un nouveau type de cimetière : le cimetière rural. Suit une analyse du cimetière Mont-Royal et du cimetière Notre-Dame-des-Neiges ; pour chacun, les faits marquants de leur histoire et de leur évolution, ainsi que leurs caractéristiques actuelles, tant du point de vue de l'aménagement, des monuments, des bâtiments que de l'horticulture, seront relevés. Les similitudes et les différences entre ces deux cimetières seront finalement examinées ; ils seront enfin comparés à d'autres cimetières canadiens de la même époque afin de bien faire ressortir leurs spécificités.

Au préalable, mentionnons que la commémoration de cimetières par le gouvernement fédéral est relativement récente. Jusqu'en juin 1990, la Commission avait pour politique de ne pas évaluer de cimetières. Elle faisait toutefois exception dans deux cas particuliers : les tombes où reposaient les Pères de la Confédération et les lieux de sépulture présentant un intérêt archéologique. En juin 1990, la Commission décidait d'élargir le champ d'application de sa politique de commémoration des cimetières. Elle décidait alors de considérer :

comme admissibles uniquement les cimetières constituant des exemples remarquables de paysages culturels ou architecturés et satisfaisant à un ou plusieurs des critères suivants :

- 1) les cimetières qui représentent une tendance importante à l'échelle du pays dans la conception de cimetières ;
- 2) les cimetières qui comportent une grande quantité de mausolées, de monuments, de stèles ou de spécimens horticoles remarquables ;
- 3) les cimetières qui sont des exemples exceptionnels de paysages témoins de traditions culturelles particulières<sup>1</sup>.

Entre 1990, année de l'adoption de ces nouveaux critères, et 1995, les cimetières suivants ont été commémorés : l'ancien cimetière d'Halifax (Nouvelle-Écosse) a été commémoré en 1991

*Nathalie Clerk est historienne de l'architecture à la Direction des services historiques de la Direction générale des lieux historiques nationaux de Parcs Canada, à Hull.*

en raison de ses remarquables monuments funéraires datant du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle ; le cimetière Beth Israel de Sainte-Foy (Québec) et le cimetière chinois d'Harling Point à Oak Bay (Colombie-Britannique) ont été respectivement commémorés en 1992 et en 1995 parce qu'ils constituent d'importants témoignages de traditions culturelles particulières.

### **Contexte historique : le cimetière rural**

Le cimetière du Père-Lachaise à Paris est créé en 1804 à l'initiative du gouvernement français<sup>2</sup>. Il se veut une réponse innovatrice à la situation horrible qui existe alors dans les différents cimetières de Paris, notamment au cimetière des Innocents. L'encombrement des terrains, la proximité des maisons, le risque d'épidémies, les vols et le vandalisme sont quelques-uns des graves problèmes qui affectent les cimetières de cette époque et qui incitent les autorités françaises à sortir les cimetières du milieu urbain. Une raison encore plus fondamentale motive cette volonté de délocalisation des cimetières. En effet, comme l'historien français Philippe Ariès l'a bien démontré, c'est avant tout une nouvelle attitude envers la mort qui incite les vivants à reconsidérer les pratiques funéraires et à corriger l'état des cimetières<sup>3</sup>. L'époque dénonce vivement l'indifférence populaire envers les lieux de sépulture et le manque de respect manifesté aux défunts. Alors qu'au Moyen Âge une piété funéraire marquée de superstitions incitait à enterrer les morts près de l'église, tant pour tirer profit d'une protection des saints que pour éviter qu'ils ne soient oubliés des vivants, les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ont fait preuve d'une grande indifférence pour tout ce qui a trait au lieu physique de sépulture. En sortant les cimetières des villes, on entend donc régler les problèmes inhérents à l'inhumation en milieu urbain, mais aussi fournir un cadre naturel qui se prête bien à la sépulture à caractère individuel et familial, ainsi qu'à la commémoration patriotique des grands personnages.

De pair avec cette nouvelle attitude devant la mort apparaît également un grand intérêt pour certaines théories esthétiques d'origine anglaise, qui encouragent un mariage de l'art et de la nature, intérêt qui va contribuer à la création d'un nouveau type de cimetière. Les jardins anglais du XVIII<sup>e</sup> siècle, dotés de monuments néo-classiques disposés dans un cadre naturel et pittoresque, deviennent une source d'inspiration, empreinte de romantisme. Avec son emplacement champêtre, ses sentiers sinueux et sa vue panoramique de Paris, le cimetière du Père-Lachaise applique ces nouvelles idées du mouvement pittoresque à un lieu d'inhumation. À ses débuts on y retrouvait des monuments et des tombeaux bien entretenus et entourés de bosquets, d'arbres et de fleurs. Par l'aménagement de tels tableaux naturels

et grâce aux monuments dédiés à la mémoire de grands personnages, ce cimetière devient, pendant ses vingt premières années, un jardin funéraire qui encourage la mélancolie plus qu'il ne suscite la tristesse, et dans lequel le visiteur baigne dans une atmosphère empreinte d'histoire et de philosophie<sup>4</sup>. Le Père-Lachaise connaît rapidement une très grande popularité auprès des Parisiens et devient même un parc recherché. En peu de temps, il acquiert une réputation mondiale et devient un point de référence, surtout dans le monde anglo-saxon, pour tous ceux qui ont à aménager de nouveaux cimetières<sup>5</sup>.

Dès les années 1820, les Américains s'intéressent à ce nouveau modèle de cimetière, qui favorise la création d'un espace public, empreint des idées romantiques issues de l'Angleterre, et qui permet de régler les problèmes d'inhumation en milieu urbain<sup>6</sup>. Comme en Europe, les lieux d'inhumation du nord-est américain se retrouvent au cœur de villes en pleine croissance. Ces cimetières urbains sont des lieux souvent sordides et négligés, surpeuplés et qui ont des problèmes d'hygiène, de vol et de vandalisme ; la crainte de propagation d'épidémies suscite la terreur des populations voisines. Le mouvement des « cimetières ruraux » débute en 1831 avec la création du cimetière Mount Auburn à Cambridge<sup>7</sup>. Dès ce moment, on parle de « cimetière rural », pour décrire ce type de cimetière situé à l'extérieur de la ville. De nos jours, l'expression est toujours utilisée, bien que certains auteurs les appellent aussi cimetières-jardins. Mount Auburn, tout comme le Père-Lachaise quelques années plus tôt, se veut donc une réponse innovatrice aux problèmes vécus par les cimetières de l'époque ; le cimetière devient ainsi une sorte de paysage commémoratif inspiré des idées horticoles anglaises<sup>8</sup>. Ce cimetière est non seulement un lieu d'inhumation éloigné de la ville, clôturé et protégé, mais sa topographie — il est situé sur une colline surplombant une rivière — est propice à la mise en place de sentiers sinueux, de points de vue pittoresques et de plans d'eau. Établi avec la collaboration de la Massachusetts Horticultural Society, il comprend même un arboretum et un jardin expérimental ; ses sentiers portent des noms d'arbres, de fleurs et de plantes. Il se veut une institution dont le rôle est aussi bien religieux qu'éducatif : son cadre naturel favorise une nouvelle attitude devant la mort et la présence de monuments à la mémoire des grands personnages est l'occasion de donner des leçons d'histoire et de patriotisme. Comme le mentionne Blanche M. G. Linden, ce cimetière rural témoigne d'une « vision inédite de la mort, de la nature et de la commémoration séculière »<sup>9</sup>.

Très rapidement, Mount Auburn deviendra un modèle pour d'autres cimetières américains qui s'inspireront de son aménagement romantique et pittoresque jusque dans les années 1870 : en



témoignent Laurel Hill à Philadelphie (1836), Greenwood à Brooklyn (1838), Greenmount à Baltimore (1838) et Spring Grove à Cincinnati (1845). En fait, à la fin des années 1850, presque chaque grande ville de l'est Américain possède son cimetière rural. À une époque où le parc urbain est inexistant, ce type de cimetière permet aux citadins de sortir de la ville et d'avoir un contact avec la nature. La publication de brochures et de guides contribue à leur grande popularité et à la diffusion de leur aménagement : y sont mentionnés les plantes, les sculptures et les monuments les plus intéressants ainsi que des parcours de visite. Plusieurs auteurs ont d'ailleurs signalé l'influence de ces cimetières sur ceux qui militeront par la suite en faveur de l'établissement de parcs urbains et sur l'aménagement de ces parcs<sup>10</sup>. C'est cette présence de la nature réconfortante, qui inspire des sentiments d'harmonie et de continuité, qui permet de distinguer les cimetières ruraux américains du cimetière du Père-Lachaise à Paris où les monuments deviennent rapidement omniprésents, au détriment de la nature<sup>11</sup>.

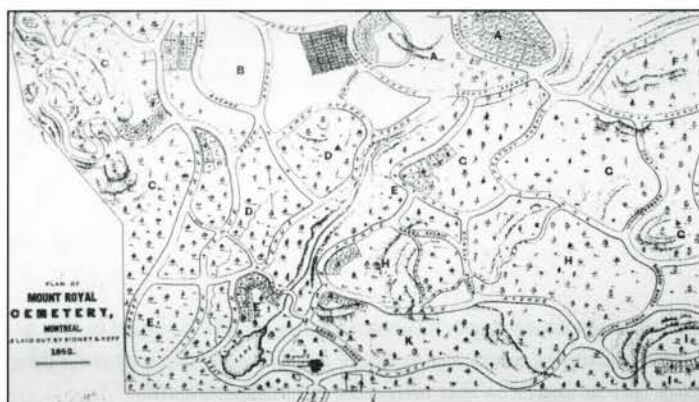
En Angleterre également, on trouve certains exemples de ces cimetières, comme Kensal Green (1831-1832) et Highgate (1839), à Londres. Les cimetières anglais connaissent toutefois une évolution différente de ceux d'Amérique du Nord. Issus des mêmes préoccupations, ils comportent à l'origine de nombreux éléments romantiques et pittoresques. Par la suite, sous l'influence de l'architecte paysagiste John C. Loudon, ils deviennent plus formels et la volonté d'instruire y est plus manifeste<sup>12</sup>. En 1843, Loudon écrivait que le but principal du cimetière est d'offrir aux personnes décédées un lieu d'inhumation décent qui n'offense pas les sentiments des vivants ou qui ne menace pas leur santé ; il mentionnait aussi que le cimetière devait viser « the improvement of the moral sentiments and general taste of all classes, and more especially of the great masses of society » et il concluait en disant que ce lieu pourrait devenir « a school of instruction in architecture, sculpture, landscape-gardening, arboriculture... »<sup>13</sup>.

Les raisons d'ordre moral, social et médical et la croissance urbaine qui sont à l'origine des cimetières ruraux aux États-Unis vont également expliquer leur apparition au Canada. Tout comme en Europe et aux États-Unis un peu plus tôt, le contexte historique favorise la présence de ces nouveaux grands cimetières. On note ici aussi un changement d'attitude face à la mort, peut-être en raison des nombreuses épidémies qui déciment les populations à plusieurs reprises. On jette aussi un regard renouvelé sur le passé et on s'intéresse davantage à la commémoration des personnages qui ont marqué les grands moments de l'histoire. Enfin, pour la population catholique de Montréal, l'emprise prépondérante qu'exerce alors la religion sur plusieurs aspects

de la vie du diocèse, par l'intermédiaire de M<sup>gr</sup> Bourget et des ultramontains, va aussi être propice à la création d'un grand cimetière qui se veut à la fois religieux et commémoratif.

Sous le Régime français, il existe des sépultures de deux types. La sépulture dans les églises est réservée à un petit groupe de personnes aisées (évêques, curés bienfaiteurs, notables et membres des congrégations religieuses) ; cette pratique est arrêtée au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, suite à un interdit judiciaire. Par contre, le cimetière paroissial, situé sur un terrain près de l'église, est le lieu de sépulture adopté par la majorité. Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ces cimetières urbains deviennent surpeuplés et nuisent à la croissance urbaine. Il sont également une cause d'inquiétude en raison des possibilités de contamination pour la population, spécialement à la suite des épidémies de choléra (de 1832) et de typhus (de 1847) qui frappent tout particulièrement les villes de Québec et de Montréal.

À Québec, en 1855, une loi interdit la présence de cimetières dans la haute-ville, entraînant leur déplacement vers l'extérieur de la ville<sup>14</sup>. De même, à Montréal, les inhumations à l'intérieur de la ville doivent cesser dès 1851, ce qui va entraîner la fermeture des cimetières protestants du boulevard Dorchester et de l'avenue Papineau et du cimetière catholique du faubourg Saint-Antoine. Les responsables de ces cimetières chercheront donc avec grand soin des terrains possédant les propriétés de sol requises, situés à l'extérieur de la ville, mais suffisamment proches pour être accessibles aux citadins et offrant des possibilités pour d'éventuels agrandissements. Déjà à cette époque, la croissance de Montréal incite certaines institutions (université et hôpitaux) et des membres de la bourgeoisie à s'établir hors des limites de la ville. C'est dans ce contexte que les administrations du cimetière protestant et du cimetière catholique achèteront au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle des terres sur le mont Royal. Le choix de ces terrains pour l'établissement de grands cimetières s'inscrit donc dans cette mouvance vers la montagne. Il est par ailleurs intéressant de souligner qu'en l'espace d'une dizaine d'années quatre cimetières seront regroupés sur le mont Royal : le cimetière protestant Mont-Royal en 1852, le cimetière catholique Notre-Dame-des-Neiges en 1855, et deux petits cimetières juifs, celui de la communauté portugaise et espagnole en 1855, et celui de la congrégation Shaar Hoshayim à compter de 1863<sup>15</sup>. Leur présence va par ailleurs contribuer à préserver cet environnement naturel et à en faire profiter les Montréalais, quelque vingt ans avant la création du parc du Mont-Royal (en 1876).



## Le cimetière Mont-Royal

### L'emplacement

Le cimetière Mont-Royal occupe 165 acres sur le flanc nord du mont Royal et surplombe la ville de Montréal à une altitude qui varie de 165 à 225 mètres. Il est délimité des côtés sud et est par la voie Camillien-Houde, le chemin Remembrance et le parc du Mont-Royal, à l'ouest par le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, et au nord par le boulevard Mont-Royal, le chemin de la Forêt et les deux cimetières juifs (ill. 1 et 2). L'entrée principale du cimetière se trouve du côté nord, sur le chemin de la Forêt, mais l'accès se fait également par une entrée du côté sud, sur la voie Camillien-Houde. Mentionnons qu'en 1987, en vertu de la Loi sur les biens culturels, le mont Royal et ses abords ont été constitués en site du patrimoine par la Ville de Montréal. Ce site inclut le parc du Mont-Royal, le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, ainsi qu'une petite section du cimetière Mont-Royal (puisque la plus grande portion de ce cimetière se trouve dans Outremont, la ville voisine).

### L'historique

La *Mount Royal Cemetery* est incorporée en 1847 en vertu d'une loi du Parlement provincial du Canada<sup>16</sup>. Cette société n'est cependant vraiment organisée qu'en 1851, au moment où la Ville de Montréal annonce la fin des inhumations sur son territoire. La compagnie regroupe 21 directeurs provenant du monde des affaires, de l'éducation et des professions libérales ; ils représentent six traditions religieuses : l'Église anglicane (5), l'Église presbytérienne (9), l'Église méthodiste wesleyenne (2), les Congrégationalistes (2), les Baptistes (1), l'Église Unie (1) et les Juifs (1). C'est, encore aujourd'hui, une société sans but lucratif avec le même nombre de directeurs.

Les premières recherches menées en 1851 par quelques membres de la société pour trouver un terrain à l'extérieur de la ville s'avèrent infructueuses. Finalement, après avoir considéré plusieurs terrains en tenant compte de certaines exigences telles que l'éloignement de la ville, l'environnement naturel, les qualités du sol, l'emplacement et son prix, la société achète 57 arpents (50 acres) de la ferme « Spring Grove » appartenant au docteur Michael McCulloch, sur le flanc nord du mont Royal<sup>17</sup>. Les dirigeants s'adressent à l'éminent architecte paysagiste A. J. Downing pour dresser les plans du futur cimetière, mais celui-ci ne

Ill. 2. Plan du cimetière Mont-Royal, tel qu'aménagé par M. Sidney en 1852. (Archives de La Compagnie du Cimetière du Mont-Royal)

semble pas avoir répondu à leur demande (on sait qu'il meurt noyé en juillet 1852)<sup>18</sup>. La même année, à la suite de la recommandation de M. Smith, du cimetière Laurel Hill de Philadelphie, on engage James C. Sidney, un ingénieur originaire d'Angleterre qui réside alors à Philadelphie. Celui-ci a déjà travaillé à l'aménagement de plusieurs cimetières aux États-Unis ; il a notamment planifié l'agrandissement du cimetière Laurel Hill. À Montréal, le projet qu'il prépare en mai 1852 est approuvé sans délai et les travaux sont entrepris dès l'été de 1852. En 1869, on fait à nouveau appel à ses services pour aménager de nouveaux terrains, acquis en 1864. Le plan initial de Sidney comporte des chemins sinueux, des îlots aux formes variées ainsi qu'une abondance d'arbres, d'étangs et de petits lacs aménagés dans les parties marécageuses (ill. 2). Les noms des chemins — Walnut, Chestnut, Beech — rappellent ceux du cimetière de Philadelphie. Le premier enterrement, celui du révérend William Squire, ministre de l'Église méthodiste, a lieu en octobre 1852. En 1853, les dirigeants du cimetière adoptent le nom « Mount Royal Cemetery » pour remplacer celui de « Spring Grove ». Ils offrent également aux propriétaires des lots situés dans les anciens cimetières de l'avenue Papineau et du boulevard Dorchester un lot additionnel dans le nouveau cimetière à condition qu'ils abandonnent leurs titres et leurs droits en faveur de la nouvelle compagnie. En 1874, en 1885 et en 1930, dans le cadre de certains travaux, la Ville de Montréal effectuera le transfert au cimetière Mont-Royal des corps inhumés dans ces anciens cimetières<sup>19</sup>.

Le nouveau cimetière est agrandi à différentes reprises au fil des ans<sup>20</sup>. Dès 1852, treize arpents additionnels sont achetés du docteur McCulloch afin de permettre une vue panoramique du cimetière et de la ville, de créer un lac près de l'entrée et d'améliorer l'accès au lieu d'inhumation. D'autres terrains sont achetés en 1854, en 1855 et en 1864 pour répondre aux besoins futurs mais aussi pour permettre d'accentuer le caractère pittoresque du lieu et d'empêcher la construction de bâtiments inappropriés<sup>21</sup>. En 1870, la société acquiert le plus haut sommet de l'île de Montréal avec l'intention d'y construire éventuellement un monument commémorant un personnage ou un événement d'une grande importance<sup>22</sup>. En 1877, un chemin pittoresque est aménagé jusqu'au sommet de la montagne afin de permettre l'accès à des sites de choix. Cet emplacement offrant une vue splendide « ...bounded only by the horizon, of the entire surrounding country, and forming itself, a conspicuous landmark in many directions for miles around » est nommé « Mount Murray » en l'honneur du premier président de la société<sup>23</sup>. En 1878, Montréal et Outremont procèdent à des échanges de terrain dans le cadre du projet



Ill. 3. Portail d'entrée du cimetière Mont-Royal, datant de 1862.  
(N. Clerk, Direction des services historiques, 1996)

d'aménagement du parc du Mont-Royal. Le cimetière est alors inclus dans les limites municipales de la ville d'Outremont.

L'importance accordée à l'aménagement des lieux et à l'horticulture se manifeste très tôt. Voilà en quels termes est décrit dans un rapport annuel de la compagnie le premier terrain acheté en 1852 :

*Thus the Trustees at last obtained on the other side of the Mountain a tract of land admirably adapted for their purpose, possessing sufficient depth of soil, rivulets and springs to make ponds and lakes, well wooded, and with an undulating surface and beautiful situation — retired from the bustle and heat of the City, and yet near and convenient of access. A spot capable of being made one of the most beautiful and finest Cemeteries in America<sup>24</sup>.*

Le premier jardinier en chef et directeur du cimetière, Richard Sprigins, est un ancien directeur de la Montreal Horticultural Society. Il entreprend en 1866 la tournée des principaux cimetières ruraux américains : Mount Auburn, à Cambridge, Forest Hills et Woodlawn, près de Boston, Greenwood et Cypress Hills, à New York, Monument et Laurel Hill, à Philadelphie, Green Mount, à Baltimore et Spring Grove à Cincinnati. D'après son rapport, seulement trois des lieux d'inhumation visités sont de plus grandes dimensions que celui du Mont-Royal et il remarque alors que : « ... the lots of Spring Grove, Cincinnati, are not allowed to be fenced in, their limits being defined by boundary stones raised an inch or two above the surface, thus allowing the grass to be kept closely mown and leaving the view uninterrupted... Royal compares favourably with most of its contemporaries...<sup>25</sup> ».

Par la suite, la présence d'Ormiston Roy, un architecte paysagiste en charge du cimetière de 1891 à 1954, va contribuer à préserver une continuité dans la façon d'aménager les lieux. Plusieurs de ses idées y sont toujours manifestes. En 1899, il visite lui aussi une vingtaine de cimetières de l'est Américain. De ses rencontres avec différents architectes paysagistes et directeurs de cimetières, il retient des idées pour accentuer le caractère naturel des lieux. Il recommande ainsi l'utilisation du plus grand nombre possible d'arbres, de bosquets et de vivaces pour créer une apparence qui soit naturelle et ainsi balancer l'effet des monuments de pierre. Il suggère aussi de tracer des sentiers sinueux et de ne pas avoir recours à des parterres de fleurs ou à des fleurs aux couleurs vives lorsque la beauté naturelle existe déjà. Il recommande d'exclure des plantes qui ne sont pas adaptées à notre climat, d'ôter les hautes clôtures de métal ou encore de les camoufler par des fleurs vivaces, des vignes ou des arbres<sup>26</sup>. Il signale aussi que l'entrée des cimetières modernes ne doit pas permettre une vue immédiate sur des monuments. Les bâtiments situés à l'entrée du cimetière doivent être couverts de vignes et entourés d'arbres et d'arbustes. Il recommande l'utilisation de la

technique du « lawn plan » (soit une grande portion de terrain dégagé devant chaque monument pour accentuer l'aspect naturel et pastoral des lieux) pour les nouveaux lots et suggère que chaque nouveau monument soit d'abord approuvé par le directeur. Finalement, il mentionne que très peu de cimetières américains ont la chance d'avoir un beau chemin d'accès ou un parc qui contribue à leur beauté. D'anciennes photographies, prises au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, nous donnent un aperçu de l'aménagement des lieux ; on y voit des plans d'eau, des petits ponts et des bosquets taillés qui n'existent plus de nos jours.

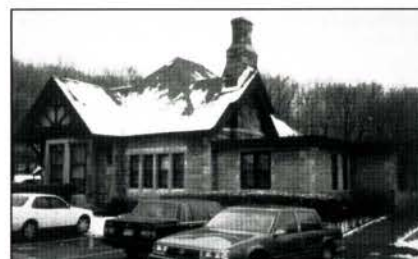
Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, des guides et des brochures touristiques décrivent ce cimetière qui devient un lieu de promenade très apprécié des Montréalais. En raison de ce succès, les dirigeants du cimetière se voient même contraints d'imposer un contrôle pour limiter le nombre de visiteurs le dimanche. Dans le rapport annuel de 1864, on peut ainsi lire : « *The Cemetery is becoming a place of great interest and attraction, not only on account of the grounds, but also on account of the great number of superior and costly monuments and vaults that have been erected in such a short time. Among the latter those erected by the three branches of the Molson family are particularly deserving of notice*<sup>27</sup> ».

Différents édifices sont érigés au fil des ans sur les terrains du cimetière (ill. 3 à 6)<sup>28</sup>. Dès 1852, un premier bâtiment, servant à la fois de résidence et de bureau pour le directeur, est construit à l'entrée du cimetière. Une résidence plus spacieuse le remplace



Ill. 4. Bâtiment situé à gauche de l'entrée. Construit en 1862.

(N. Clerk, Direction des services historiques, 1996)



Ill. 5. Bâtiment de l'administration, situé à droite du portail d'entrée. Construit en 1901.

(N. Clerk, Direction des services historiques, 1996)



Ill. 6. Crématorium construit en 1901 ; agrandi et modifié en 1984.

(N. Clerk, Direction des services historiques, 1996)





Ill. 7. Vue du cimetière Mont-Royal présentant certaines de ses principales caractéristiques : sentier sinueux, îlots avec de nombreux arbres et monuments insérés dans un cadre naturel.  
(N. Clerk, Direction des services historiques, 1996)



Ill. 8 Ancienne section du cimetière Mont-Royal avec le tombeau du révérend Francis Fulford, premier évêque anglican du Canada.  
(N. Clerk, Direction des services historiques, 1996)

dix ans plus tard mais disparaît lors d'un incendie en 1901. Elle est reconstruite d'après des plans dressés par l'architecte Alexander C. Hutchison (cette résidence existe toujours). Lui fait face, du côté gauche, un petit bâtiment de pierre bâti en 1862, qui regroupe un bureau et une salle d'attente, et à l'étage, une chambre pour les employés. Un premier charnier est construit en 1852 et un second en 1859. Ces deux bâtiments existent toujours et sont situés un peu en retrait de l'entrée, sur la droite. Le portail d'entrée de pierre taillée, orné des armoiries de la Ville et de deux tourelles à ses extrémités, est construit en 1862. Ce portail existe toujours et est couvert de vignes plantées par Ormiston Roy. Des serres sont construites en 1859 et rénovées en 1890. Un crématorium a été construit en 1901 grâce à un don de Sir William C. Macdonald, magnat du tabac et philanthrope. Il s'agit du premier crématorium construit au pays. Cet édifice a été agrandi en 1984 par l'ajout d'une seconde chapelle, d'un petit mausolée et d'un columbarium. La serre adjacente fut alors démolie.

### Description

Malgré les changements survenus au cours des ans, le cimetière Mont-Royal a conservé son caractère d'origine, ainsi que les principales caractéristiques qui en font un remarquable exemple d'un cimetière rural (ill. 7 et 8). Situé dans une sorte de petite vallée entre le mont Royal et le mont Murray, il avait dès l'origine une topographie qui se prêtait bien à ce genre d'aménagement et les premiers intervenants ont su en tirer profit. Les îlots de formes irrégulières où sont disposés sans ordre apparent les arbres, arbustes et monuments funéraires, ainsi que les sentiers et chemins sinueux adaptés aux contours du terrain témoignent toujours de l'aménagement d'origine. L'accès principal se fait encore par l'entrée du chemin de la Forêt où sont regroupés un ensemble d'édifices du XIX<sup>e</sup> siècle : le portail de 1862, toujours recouvert de vignes plantées au début du siècle, un petit bâtiment de pierre du côté gauche (1862), et à sa droite l'ancienne maison du gardien (de 1901) devenue aujourd'hui le centre administratif. Un peu plus haut, du côté droit, se trouvent les deux charniers

Ill. 9. Portion de l'imposant mausolée de la famille Molson, créé en 1863 par George Brown.  
(N. Clerk, Direction des services historiques, 1996)



bâties en 1852 et 1859. On ne peut véritablement voir les terrains du cimetière de l'entrée ; c'est en s'avancant qu'on découvre progressivement les différents îlots ainsi que le réseau de voies et de sentiers sinueux. Les sections les plus anciennes du cimetière sont situées en haut de l'entrée (elles correspondent notamment aux secteurs A, B, D et E actuels). C'est là qu'on trouve les plus anciens monuments funéraires, bien insérés dans un cadre naturel.



Ill. 10. Monument funéraire créé par Charles Daudelin en 1992 dans le secteur *Mountain View* du cimetière Mont-Royal.  
(N. Clerk, Direction des services historiques, 1996)

Du côté est, non loin d'une section où sont regroupés une dizaine d'autres mausolées, se trouve l'imposant mausolée de la famille Molson, œuvre entreprise en 1863 par l'architecte George Browne (ill. 9). Le crématorium construit en 1901 se retrouve aussi du côté est, un peu en retrait. Le sommet du mont Murray a été déboisé en 1979 et, depuis 1992, le secteur qu'on appelle *Mountain View* a été aménagé pour répondre à de nouvelles pratiques funéraires. On y a aménagé un « jardin de crémation » s'articulant autour d'œuvres d'art, qui sont en fait des monuments funéraires portant le nom des défunts. Les deux premières sculptures choisies par voie de concours sont des œuvres de Charles Daudelin et de Marie-France Brière (ill. 10). On a aussi aménagé dans ce secteur un jardin de forme circulaire pour l'inhumation plus traditionnelle et un belvédère qui donne une vue panoramique de Montréal<sup>29</sup>.

Certaines sections du cimetière se distinguent par un aménagement particulier ou regroupent des communautés particulières (ill. 11 à 13). On note ainsi une section militaire dans laquelle les pierres sont toutes identiques et bien ordonnées ; elle fut transférée à son emplacement actuel du côté ouest en 1921, afin de la rapprocher de la section militaire du cimetière Notre-Dame-des-Neiges (visible de l'autre côté de la clôture). Puisque ce cimetière est ouvert à toutes les confessions, on y retrouve des sections chinoise, juive et grecque orthodoxe. D'autres sont

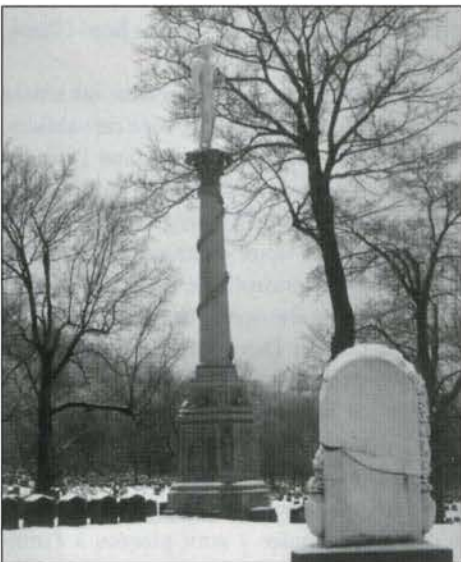




Ill. 11. Section militaire du cimetière Mont-Royal. Derrière la clôture, on aperçoit la section militaire du cimetière voisin, Notre-Dame-des-Neiges.  
(N. Clerk, Direction des services historiques, 1996)



Ill. 12. Monument situé dans la section de la communauté chinoise du cimetière Mont-Royal.  
(N. Clerk, Direction des services historiques, 1996)



Ill. 13. Section réservée aux pompiers au cimetière Mont-Royal. Le monument commémoratif fut inauguré en 1868, mais reconstruit sous sa forme actuelle en 1876.  
(N. Clerk, Direction des services historiques, 1996)

réservées à certains groupes sociaux, tels les anciens combattants, les enfants, les pompiers, les matelots et les membres de certaines sociétés de bienfaisance. On peut aussi y voir des aménagements spéciaux, tel le « lawn planning » que recommande l'architecte paysagiste Ormiston Roy à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et qui est bien visible dans la section « Pine Hill Side », ou encore la section « Lilac Knoll » aménagée en 1924 en petits lots pour la crémation et plantée de lilas, comme l'indique son nom.

C'est tout spécialement dans les sections plus anciennes du cimetière que l'insertion des monuments funéraires aux éléments naturels (plantes, arbres et bosquets) des îlots est la plus remarquable. La variété des monuments, tant du point de vue des



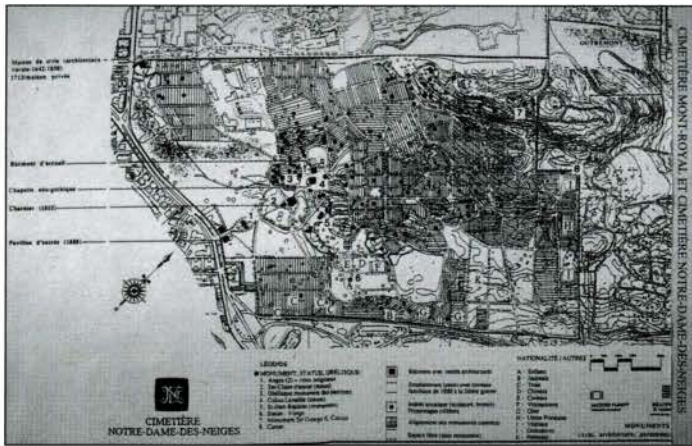
Ill. 14. Ancienne section du cimetière Mont-Royal. On peut y voir certains monuments anciens provenant du cimetière de la rue Dorchester.  
(N. Clerk, Direction des services historiques, 1996)

formes, des matériaux que de leur aménagement, ne nuit pas à l'effet d'ensemble où dominent simplicité et sobriété. L'iconographie et la symbolique religieuses, omniprésentes dans le cimetière voisin, sont ici presque absentes, même si le cimetière recèle quelques statues et croix celtes. Pierres et monuments sont souvent de granite ou de grès et quelques pierres tombales plus anciennes proviennent des cimetières de l'avenue Papineau et du boulevard Dorchester (ill. 14). Sur le plan formel, on retrouve des stèles, des cippes, des cistes, des colonnades, des obélisques et des piliers. Certains monuments, parmi les plus anciens, sont situés sur des lots clôturés ou sont entourés de murets de pierre. Parfois quelques marches mènent au lot qui porte le monument. Une dizaine de mausolées se retrouvent aussi dans ce cimetière ; ils sont regroupés du côté est. L'un des plus spectaculaires et des plus visibles, en raison de son emplacement sur une butte, est certainement celui de la famille Molson<sup>30</sup>.

Plusieurs personnes qui ont joué un rôle de premier plan dans la vie religieuse, politique, artistique et sociale, dans le monde de l'éducation ou des affaires de la ville ou du pays sont inhumées dans ce cimetière. Au passage, on peut mentionner les noms de Sir Mortimer B. Davis, homme d'affaires, de Sir Arthur William Currie, directeur de l'Université McGill, de Ernest Wilson, botaniste de réputation internationale, de Henry Teuscher, botaniste, de Sir Hugh Allan, magnat du transport maritime, de John Samuel McCord, avocat et juge, de Honoré Beaugrand, fondateur de *La Patrie* et ancien maire de Montréal, de William Notman, photographe, de John Redpath, homme d'affaires, de Anna Leonowens, gouvernante du roi du Siam et enfin de John Lovell, éditeur et mécène.

Comme par le passé, l'administration du cimetière encourage encore aujourd'hui la fréquentation des lieux pour la randonnée et l'observation des arbres et des oiseaux. Différentes brochures ont été préparées à l'intention des visiteurs. L'une d'elles est consacrée aux espèces d'arbres et d'arbustes qu'on y retrouve dont les pommiers floribonds, les érables, les chênes, les pins, les bouleaux et les châtaigniers de même que les lilas, hortensias et rosiers sauvages. On y signale plus particulièrement la présence d'espèces rares comme le Ginkgo biloba, situé





Ill. 15. Aménagement actuel du cimetière Notre-Dame-des-Neiges.  
(La Fabrique de la paroisse Notre-Dame, *Cimetière Notre-Dame-des-Neiges. L'autre versant de la vie*. Plan directeur d'aménagement, décembre 1996, planche 3)

sur le chemin menant au crématorium et aux chapelles, et le Métaséquoia, situé à l'est du monument à la mémoire du docteur Ernest Henry Wilson, botaniste de réputation mondiale, et planté par Henri Teushcher, un ancien directeur du Jardin botanique de Montréal. La Compagnie a aussi mis sur pied un programme de reboisement : une centaine d'arbres de même que des arbustes ornementaux y sont plantés à chaque année. Dans le cadre de ce programme, plus de 10 000 arbres ont été inventoriés, et 300 sont identifiés par une plaque. On a aussi préparé une brochure suggérant des parcours de visite pour l'observation des oiseaux (plus de 150 espèces) et des mammifères (renards roux, lièvres, etc.) présents sur les lieux.

## Le cimetière Notre-Dame-des-Neiges

### L'emplacement

Ce cimetière occupe plus de 280 acres sur le côté nord du mont Royal (ill. 15). Il est encadré du côté ouest par le chemin de la Côte-des-Neiges et l'avenue Decelles, du côté nord par le campus de l'Université de Montréal, du côté est par le cimetière Mont-Royal et enfin du côté sud par le chemin Remembrance et le parc du Mont-Royal. La plus grande partie du site se trouve sur le territoire de la ville de Montréal, alors qu'une petite section boisée et escarpée du côté nord est située à Outremont. La plus grande portion du cimetière, située dans les limites de Montréal, est comprise dans les limites du site du patrimoine du Mont-Royal établi en vertu de la Loi sur les biens culturels en 1987 et fait partie du territoire couvert par le plan de mise en valeur du mont Royal élaboré par la Ville de Montréal en 1992<sup>31</sup>. Ce cimetière est géré par la Fabrique de la paroisse Notre-Dame. Le cimetière comprend trois ensembles topographiques, lesquels sont essentiellement une plaine qui longe le chemin de la Côte-des-Neiges, un plateau (où se trouvent les lots du cimetière) et un sommet (le sommet d'Outremont). L'accès peut se faire de trois façons : par l'entrée principale, chemin de la Côte-des-Neiges, par une entrée secondaire, avenue Decelles et par une autre, sur le chemin Remembrance.

### L'historique

Quatre cimetières catholiques ont précédé celui de Notre-Dame-des-Neiges à Montréal. Le premier, le cimetière de la

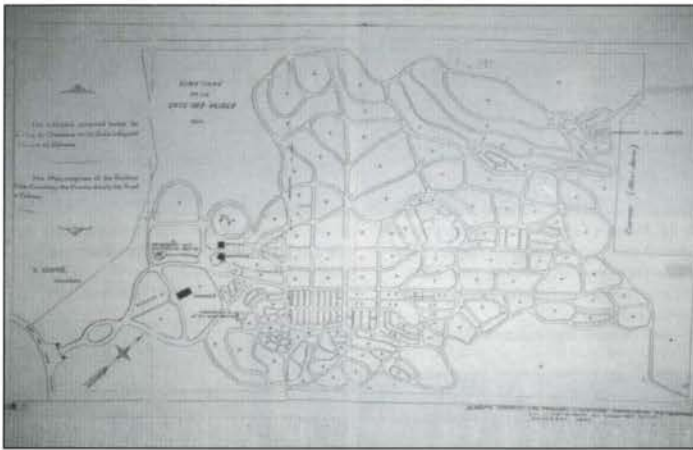
Pointe-à-Callière, était situé près du fleuve, au coin des rues Saint-Paul et des Commissaires. Il a été utilisé de 1642 à 1654, mais, proche du fleuve, il est souvent inondé ; il est relocalisé à la place d'Armes. En 1748, ce cimetière de la place d'Armes est devenu trop petit et on acquiert alors un nouveau terrain près de la poudrière. En 1799, ce cimetière est remplacé par un autre, au faubourg Saint-Antoine (aujourd'hui square Dorchester/place du Canada), lequel est utilisé jusqu'en 1855. Dès juillet 1853, la Fabrique de Notre-Dame décide de chercher un terrain plus vaste pour remplacer celui du faubourg Saint-Antoine, devenu trop petit. Un comité de cinq marguilliers est alors formé pour trouver un site approprié<sup>32</sup>.

En 1854, la Fabrique acquiert une terre de forme rectangulaire appartenant au docteur Pierre Beaubien : il s'agit d'un terrain de cinq arpents de front sur vingt-trois de profondeur, peu accidenté et s'élevant doucement vers le sommet du mont Royal. Voici en quels termes a été saluée l'acquisition de ce terrain : « ... l'un desquels, nous dit-on, est le plus beau site de l'île de Montréal par son élévation et son sol. Il paraît que la fabrique est disposée à ne rien épargner pour le rendre tout à fait convenable pour le but auquel il est destiné [...] à en faire un second Père Lachaise<sup>33</sup> ». L'arpenteur et architecte Henri-Maurice Perrault dresse les plans d'aménagement du terrain. Avant d'entreprendre ce travail, en 1854, il se rend aux États-Unis pour étudier l'aménagement des cimetières de Cambridge et de New York<sup>34</sup>. Le cimetière Notre-Dame-des-Neiges est inauguré le 24 avril 1855 et le 29 mai suivant a lieu la première inhumation, celle de Jane Gilroy, originaire d'Irlande.

Dès cette époque, l'entrée principale du cimetière est située sur le chemin de la Côte-des-Neiges. Une croix ornée de sabliers, plantée au centre d'un îlot découvert, se trouve dans l'axe de l'entrée. Un peu plus loin, sur une petite élévation, se dresse le charnier, construit en 1855 (agrandi en 1872), un grand édifice de style néo-classique, d'où partent les deux chemins menant aux différents lots du cimetière. De cet endroit, on peut apercevoir l'obélisque érigée à la mémoire des Patriotes, datant de 1858, et le monument à la mémoire de Ludger Duvernay, fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste, construit en 1855 : tous deux se trouvent sur des terrains donnés par la Fabrique dans le but de promouvoir la vente des lots. Cette portion ancienne du cimetière est constituée d'îlots bien définis par des allées disposées selon une trame orthogonale<sup>35</sup>. Les arbres sont plantés sur les contours des îlots, alors que les pierres tombales y sont placées à l'intérieur.

Le cimetière a été agrandi à plusieurs reprises au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1875-1876, il est agrandi du côté nord toujours





Ill. 16. Aménagement du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, en 1887. On y discerne l'emplacement de certains monuments commémoratifs et de quelques bâtiments.  
(Archives du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Photographie fournie par G. Bodson, Montréal)

selon des plans de H.-M. Perrault. Cette nouvelle section comporte des sentiers sinueux qui l'apparentent un peu plus au cimetière Mont-Royal (ill. 16). On met alors en place un chemin de la croix (qui n'existe plus aujourd'hui). C'est aussi dans cette nouvelle section qu'est situé le monument dédié à Sir George-Étienne Cartier. En 1907-1908, on agrandit la superficie du cimetière de 400 arpents du côté sud.

Outre le charnier construit en 1855 et agrandi en 1872, différents édifices sont construits au fil des ans sur les terrains du cimetière. Le bâtiment administratif actuel est érigé en 1877 ; c'est aussi à ce moment qu'est modifiée la chapelle qui lui fait face, construite par H.-M. Perrault. Il s'agit de deux bâtiments de pierre qui témoignent des goûts éclectiques de la fin du siècle dernier (ill. 17 et 18). À partir de cette époque, ces deux édifices deviennent le point de départ de trois chemins et de plusieurs allées menant au cimetière. En 1888, un portail monumental de pierre est construit à l'entrée du cimetière, chemin de la Côte-des-Neiges, selon les plans de l'architecte Victor Bourgeau (ill. 19). Ce portail comportait une double baie à arc en plein cintre et était orné de trois statues, représentant saint Jean-Baptiste et deux anges sonnant les trompettes du Jugement dernier. La portion centrale de cet ensemble fut démolie en 1926 ; de nos jours, il n'en reste que les pavillons d'angle, utilisés comme résidences. Les deux anges ont été transportés au centre d'un îlot situé dans l'axe de l'entrée principale. Une « grotte de Lourdes » (une grotte reproduisant celle de Lourdes où Bernadette Soubirous aurait vu la Vierge) est aménagée en 1931 sur les terrains du cimetière et deviendra un lieu de pèlerinage dans les années 1950. Depuis 1957, la maison de la Côte-des-Neiges occupe le terrain du cimetière, du côté de l'entrée de l'avenue Decelles. Il s'agit d'une maison de pierre, sans doute érigée en 1751, qui pendant presque deux cents ans était située sur le chemin de la Côte-des-Neiges. Démolie au début des années 1950 lorsqu'on entreprend l'élargissement de la voie, elle est reconstruite du côté nord-ouest, sur le terrain du cimetière. Cette maison a été classée monument historique en 1957 par le ministère de la Culture et des Communications du Québec<sup>36</sup>.

Ill. 17. Bâtiment administratif érigé en 1877 au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.  
(N. Clerk, Direction des services historiques, 1997)



Au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, on érige des serres non loin du bâtiment administratif ainsi que des écuries, des serres de production et différents bâtiments de service sur le plateau nord<sup>37</sup>. Le terrain du cimetière est modifié lors du réaménagement de l'avenue Decelles et du chemin de la Côte-des-Neiges au cours des années 1950.

Le ruisseau Raimbault, qui longeait le chemin de la Côte-des-Neiges, est alors canalisé et l'étang situé dans ce secteur est comblé. On aménage alors de nouveaux axes de circulation et des îlots.

Différents bâtiments funéraires ont été construits depuis les années 1960-1970. Un crématorium est d'abord construit sur le plateau nord adjacent à la zone de service, puis deux mausolées dans la partie nord-est du cimetière. Trois autres mausolées sont aussi érigés au flanc de la montagne au cours des années 1980-1990. Les serres adjacentes au bâtiment administratif sont alors relocalisées près des serres du plateau nord, non loin des terrains de l'Université de Montréal. L'espace qui avait été occupé par les serres fut transformé en jardin. Le charnier de 1855 a été converti en mausolée en 1990 (ill. 20). Plus récemment, en 1996, un nouveau mausolée à deux niveaux, partiellement dissimulé sous le terrain, a été construit non loin de l'ancien charnier (ill. 21).

### Description

De nos jours, malgré certains changements apportés au fil des ans et l'ajout de bâtiments, dont les mausolées, ce cimetière conserve une grande partie de son aménagement d'origine. L'accès principal se fait par l'entrée de la Côte-des-Neiges, indiquée par les deux pavillons de pierre (provenant de l'arche d'origine de 1855 et partiellement démolie en 1926). Le visiteur emprunte une longue allée monumentale bordée d'arbres qui le mène à l'îlot où se trouvent la croix ornée de deux sabliers et les deux statues représentant des anges. C'est de cet endroit que part tout un



Ill. 18. Chapelle érigée selon des plans de H.-M. Perrault et modifiée en 1877. Elle fait face au bâtiment administratif.  
(N. Clerk, Direction des services historiques, 1997)



Ill. 19. Portail du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, tel que construit en 1888 par Victor Bourgeau.  
(Photographie fournie par G. Bodson, Montréal)





Ill. 20. Charnier construit en 1855, agrandi en 1872 et réaménagé vers 1990. Devenu le mausolée Sainte-Claire d'Assise. (N. Clerk, Direction des services historiques, 1997)



Ill. 21. À l'arrière-plan s'élevaient de petites pyramides vitrées partiellement dissimulées sous le terrain et qui font partie du mausolée Sainte-Marguerite d'Youville, construit en 1996. Au premier plan, on reconnaît le monument à la mémoire de Camillien Houde. (N. Clerk, Direction des services historiques, 1997)



Ill. 22. Section ancienne du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. (N. Clerk, Direction des services historiques, 1997)



Ill. 23. Section du cimetière donnant un aperçu du type d'aménagement où les arbres bordent les allées. (N. Clerk, Direction des services historiques, 1997)

cuper ni des accidents du terrain, ni des arbres qu'il faudrait conserver car alors notre cimetière ne pourra jamais être comparé aux cimetières américains, ni même au cimetière qui nous avoisine<sup>38</sup>... ». Cet aménagement d'apparence assez régulière s'explique sans doute par la topographie du terrain<sup>39</sup>. Certains

réseau de chemins, menant aux différents lots ou encore vers les bureaux de l'administration (1877) et vers la chapelle (1855, reconstruite en 1877).

Les sections plus anciennes comportent toujours des allées orthogonales bordées d'arbres majestueux, dont le tracé rappelle en quelque sorte l'aménagement des cimetières catholiques traditionnels (ill. 22 et 23). En 1868, Perrault dénonçait d'ailleurs le fait que plusieurs changements avaient été apportés à son plan d'origine. Il écrivait : « ...je désirerais savoir si le Comité est d'opinion de percer des chemins droits tels que l'on a commencé à faire depuis quelques années, sans s'oc-



Ill. 24. Rangée de caveaux souterrains. Au premier plan, on remarque le caveau familial de Thomas d'Arcy M<sup>re</sup>Gee, journaliste, homme politique et l'un des Pères de la Confédération. (N. Clerk, Direction des services historiques, 1997)



Ill. 26. Monument à la mémoire de Ludger Duvernay, fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste, érigé en 1855. (N. Clerk, Direction des services historiques, 1997)



Ill. 27. Monument à la mémoire des Patriotes. Inauguré en 1858. (N. Clerk, Direction des services historiques, 1997)

Ill. 25. Monument aux pompiers, érigé en 1875, au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. (N. Clerk, Direction des services historiques, 1997)



auteurs ont toutefois soulevé la possibilité d'une intervention de M<sup>re</sup> Bourget pour expliquer ce plan<sup>40</sup>. Les monuments omniprésents sont disposés à l'intérieur des îlots. Du côté nord, on remarque que les chemins ont un tracé plus sinueux, mais les monuments sont toujours situés à l'intérieur des îlots bordés d'arbres. Certaines sections sont réservées à des groupes particuliers tels l'Union française, les anciens combattants, les enfants, les Chinois, les Polonais, etc.

Ce cimetière comporte environ 65 000 monuments, dont plusieurs sont d'une grande qualité artistique et un grand intérêt historique (ill. 24 à 27). Stèles verticales et horizontales, colonnes, obélisques, piliers, cistes, cippes et enfin caveaux familiaux se retrouvent en abondance dans les portions les plus anciennes. L'iconographie et les symboles religieux comme les croix et les statues y abondent. Un inventaire mené en 1995 a répertorié 58 caveaux familiaux. La plupart de ceux-ci sont regroupés en bordure des îlots et sont très variés, arborant des styles différents : ils sont placés en enfilade, avec ou sans enclos, avec ou sans escalier, sont de style néo-roman, néo-gothique, néo-classique, néo-baroque ou encore Beaux-Arts<sup>41</sup>. Par ailleurs, le service de l'Habitation et du Développement urbain de la Ville de Montréal avait entrepris en 1988 un inventaire qui a permis de localiser 13 différentes unités de paysages et 200 monuments, pierres tombales et caveaux. L'évocation des noms de quelques-uns des artistes qui ont créé certains de ces monuments suffit à attester de leur intérêt sur le plan artistique : Philippe Hébert, Alfred Laliberté, Sylvia Daoust, Émile Brunet<sup>42</sup>.

Ce cimetière est aussi très riche par ses mémoires historiques et sociales<sup>43</sup>. Plusieurs personnes qui ont joué à différentes époques un rôle de premier plan dans la vie sociale, politique, artistique ou économique de Montréal, du Québec et du Canada



reposent dans ce cimetière. À titre d'exemples, on peut mentionner les noms de célébrités du monde des arts et des lettres comme Émile Nelligan, Emmanuel Briffa, Victor Bourgeau et Mary Travers (La Bolduc), les noms de politiciens comme Honoré Mercier, Sir Lomer Gouin, Sir Louis-Hippolyte Lafontaine, Sir George-Étienne Cartier, Thomas d'Arcy McGee, Pierre Laporte, Jeanne Sauvé et Robert Bourassa. Des moments importants de l'histoire sociale et politique se sont aussi déroulés en ces lieux ou y sont associés, comme par exemple les funérailles de Thomas d'Arcy McGee ou du Frère André, cérémonies qui attirèrent des foules considérables. Mentionnons aussi les funérailles de Joseph Guibord, qui nécessitèrent une escorte militaire et entraînèrent par la suite la désacralisation du terrain. Certains faits relèvent davantage de l'anecdote : le monument de l'ancien maire de Montréal, Camillien Houde, s'inspire du tombeau de Napoléon. Certains monuments ont aussi une valeur symbolique très forte. C'est le cas de l'obélisque dressé à la mémoire des Patriotes (1858) et celui érigé à la mémoire de Ludger Duvernay, fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste (1855).

Sur le plan horticole, ce cimetière comporte une grande variété d'arbres qui sont signalés dans une brochure préparée par l'administration du cimetière. On évalue à près de 5 000 le nombre d'arbres sur le terrain du cimetière. Il s'agit surtout de feuillus (chêne rouge, érable à sucre, argenté et de Norvège, frêne de Pennsylvanie, marronnier d'Inde et tilleul d'Amérique) qui se retrouvent dans les parties ouest et nord-est. On les voit surtout le long des chemins, autour des îlots et le long des limites de la propriété. Comme au cimetière voisin, plusieurs espèces d'oiseaux (hirondelle, mésange, merle, etc.) et certains petits animaux (écureuil gris, marmotte, renard roux, etc.) circulent sur ce territoire.

## Comparaisons

### Les cimetières Mont-Royal et Notre-Dame-des-Neiges

Chacun de ces cimetières du mont Royal a son histoire, son évolution particulière et ses caractéristiques bien distinctes. Néanmoins, ils ont aussi plusieurs points en commun : emplacement privilégié sur la montagne, monuments funéraires d'une exceptionnelle richesse architecturale et artistique, importance historique des personnalités qui y sont inhumées. Leur aménagement paysager diffère cependant en raison de la topographie des lieux et aussi sans doute pour des raisons de philosophie religieuse : beaucoup plus pittoresque et naturel au cimetière Mont-Royal où se succèdent de petits tableaux distincts et des points de vue que l'on découvre en se déplaçant ; plus formel et

traditionnel au cimetière Notre-Dame-des-Neiges où les monuments funéraires sont plus visibles et le rappel de la mort omniprésent. Les deux cimetières sont situés dans un cadre paysager, mais le tracé des chemins et allées, sinueux dans un cas et plus régulier dans l'autre, ainsi que la disposition des arbres, souvent au sein des îlots dans un cas et autour des îlots dans l'autre, contribuent à créer des ensembles de caractère différent.

L'influence du cimetière rural est nettement plus évidente au cimetière Mont-Royal, alors qu'au cimetière Notre-Dame-des-Neiges elle est présente, mais parmi d'autres influences qui ont aussi eu un apport important. Comme plusieurs auteurs l'ont souligné, ces divergences au niveau formel peuvent certainement s'expliquer par la topographie même des lieux. Le cimetière Mont-Royal est situé dans une sorte de vallée ouverte du côté nord, entre le mont Royal et le mont Murray, qui se prêtait bien à la création d'une sorte de parc paysager, inspiré de la tradition du cimetière rural. Le tracé des voies et des îlots respecte la topographie des lieux, ce qui explique la présence d'allées sinueuses et d'îlots dont les formes sont irrégulières. Le visiteur ne peut réussir à avoir une vue d'ensemble du cimetière, puisqu'il est constitué de petites sections où les pierres tombales et les monuments font partie du paysage (composé d'arbres, de bosquets, etc.). Ce type d'aménagement a été conçu à l'origine de ce cimetière et s'est poursuivi grâce aux bons soins de l'architecte paysagiste Ormiston Roy. Le cimetière a subi certaines modifications, mais dans l'ensemble il a conservé les caractéristiques propres à ce type de cimetière.

La section initiale du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, celle aménagée par Perrault en 1854-1855, est localisée sur un terrain plat non accidenté. Une longue allée bordée d'arbres mène le visiteur à une croix décorée de sabliers, symbolisant la rapidité de la vie, puis au charnier, ce qui crée un effet assez impressionnant. C'est derrière ce charnier que débute véritablement le cimetière. C'est aussi de là qu'on peut voir l'obélisque dédié aux Patriotes et le monument consacré à Ludger Duvernay. Les auteurs Gabriel Bodson et Louis-Alain Ferron ont relevé le caractère symbolique de cette première section créé par la présence de ces deux monuments. Le cimetière débute sur un terrain qui s'élève légèrement, mais les allées suivent un tracé régulier en ligne droite. Contrairement au cimetière Mont-Royal, la composition des îlots met en évidence les monuments : ceux-ci sont alignés à l'intérieur des îlots, et les plantations d'arbres bordent les îlots. La section qu'a également aménagée Perrault en 1874-1875 se trouve sur un terrain plus escarpé où des allées sinueuses rappellent davantage la tradition des cimetières ruraux ; par contre, les monuments et les arbres y sont disposés de la même façon



Nom	Ouverture	Dimensions	Plan	Caractéristiques	Monuments	Commentaires
Mount Hermon, Sillery, Qué.	1848	32 acres	rural ; major David Bates Douglass	clôturé ; sentiers sinueux, îlots, arbres ; vue du fleuve ; pavillon d'entrée de Edward Staveley	16 000	Très bel exemple de petit cimetière rural ; sans doute le plus ancien au pays
Mont-Royal, Outremont, Qué.	1852	165 acres	rural ; James C. Sidney	sentiers sinueux ; points de vue ; cadre pastoral ; îlots irréguliers ; mausolée de la famille Molson ; arboretum	environ 10 mausolées ; nombre indéterminé de monuments (aucun inventaire détaillé)	excellent exemple de grand cimetière rural ; très pittoresque ; site sur le mont Royal
Notre-Dame-des-Neiges, Montréal, Qué.	1855	280 acres	rural ; Henri-Maurice Perrault	trame orthogonale et sentiers sinueux ; îlots irréguliers ; cadre pastoral ; grande variété de monuments	65 000 dont 58 caveaux	excellent exemple de grand cimetière rural ; site sur le mont Royal
Saint-Charles, rue Saint-Vallier Ouest, Québec, Qué.	1855	taille intermédiaire (sans doute aux alentours de 100 acres)	rural ; Charles Baillairgé	allées uniformes ; influence française ; arbres surtout autour des îlots ; mausolée de la famille Venner ; chemin de la croix		ce cimetière compte trois parties ; celle de la rue Saint-Vallier, la plus ancienne, présente un mélange d'influences française et anglaise
Notre-Dame de Belmont, Québec, Qué.	1859	environ 75 acres	rural ; Charles Baillairgé	influence française ; allées sinueuses et d'autres rectilignes bordées d'arbres ; partie centrale : la plus ancienne ; chapelle de Charles Baillairgé ; mausolée de la famille Amyot		cimetière présentant un mélange d'influences française et anglaise
Saint-Patrick, Sillery, Qué	1879	petit cimetière (sans doute inférieur à 50 acres)	rural	section avec allées formant une croix, d'autres allées sinueuses et rectilignes ; arbres ; vue sur le fleuve ; boisé précède le cimetière		site intéressant près du fleuve ; certaines sections semblent négligées
Burlington Heights, Hamilton, Ont.	vers 1849-1850	100 acres	rural	sentiers sinueux ; arbres ; îlots aux formes irrégulières		bel exemple de cimetière de taille intermédiaire
Cataraqui, Kingston, Ont.	1850	100 acres	rural ; Frederick Cornell	chemins sinueux ; arbres ; îlots		bel exemple de cimetière de taille intermédiaire
Notre-Dame, Ottawa, Ont.	1872	50 acres	rural ; chanoine Georges Bouillon	rectiligne ; arbres le long des chemins et îlots ; grille orthogonale ; caractère formel		bonne condition ; mais pas véritable caractère rural ; proximité de Beechwood
Beechwood, Ottawa, Ont.	1873	160 acres	rural	pittoresque et boisé		caractère pittoresque ; proximité du cimetière Notre-Dame est intéressante
Mount Pleasant, Toronto, Ont.	1876	200 acres	rural ; Henry Engelhardt	sentiers sinueux ; îlots irréguliers ; arboretum	168 000	excellent exemple de grand cimetière rural
Ross Bay, Victoria, C.-B.	1872	27,5 acres	rural ; Edward Mallandaine	sentiers sinueux ; îlots ; près de l'océan ; arboretum	27 000 monuments ; 13 mausolées	bon exemple de petit cimetière rural

Les cimetières ruraux au Canada

que dans la portion initiale. Les constructions entreprises depuis les années 1970 modifient dans certains secteurs l'effet paysager d'origine.

Gabriel Bodson et Louis-Alain Ferron ont noté que ces différences d'aménagement s'expliquent aussi par une vision de la mort qui est différente. Au cimetière Mont-Royal, la nature occupe une place prépondérante dans l'aménagement des lieux, elle se veut apaisante et offre un cadre propice à la promenade et à la réflexion alors qu'au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, le rappel de la mort (par la croix avec le sablier dès l'entrée et la plus grande visibilité des monuments) est beaucoup plus manifeste. M<sup>re</sup> Bourget écrivait d'ailleurs en 1875, lors de l'enterrement de Joseph Guibord : « ...soyez de plus en plus pénétrés d'un respect religieux pour votre cimetière ; et n'y entrez qu'avec crainte et tremblement. N'en faites pas un lieu de promenade ou de récréation, mais allez y en pèlerinage aussi souvent que vous le pourrez. En le parcourant, considérez-le comme la paroisse et la ville des morts<sup>44</sup> ». Toujours d'après Bodson et Ferron, la présen-

ce de monuments à la mémoire de certains héros exprime également une volonté de donner un caractère national au lieu et témoigne d'une idéologie qui cherche à associer le catholicisme à la nationalité canadienne-française<sup>45</sup>. Le cimetière Mont-Royal, au contraire, témoigne plutôt de la diversité des croyances religieuses des morts qu'il accueille et l'identification à une nation en particulier y est absente. Ainsi, on se trouve donc en présence de deux cimetières bien différents qui, malgré leur proximité géographique, présentent des aménagements paysagers distincts et sont le fruit de conceptions de la mort et d'attitudes religieuses qui diffèrent.

### Les exemples comparables

Sous l'influence de ce qui se passe à la même époque aux États-Unis et en Europe, plusieurs cimetières canadiens sont aménagés dans la tradition des cimetières ruraux au cours des années 1840-1870. Une nouvelle attitude face à la mort, le surpeuplement des anciens cimetières, ainsi que des



Ill. 28. Cimetière Beechwood, Ottawa, Ontario. Ouvert en 1873. On aperçoit le type d'aménagement propre à ce cimetière : chemin sinueux, grands îlots de forme irrégulière, arbres.  
(N. Clerk, Direction des services historiques, 1997)



préoccupations d'ordre médical, religieux et social favorisent la création de cimetières situés à l'extérieur des villes. Ces cimetières ruraux possèdent des caractéristiques bien précises : chemins et sentiers sinueux, îlots de formes irrégulières, insertion des monuments funéraires parmi les éléments naturels, plantation d'arbres, d'arbustes et de plantes pour créer un cadre pastoral et harmonieux, recherche de points de vue pittoresques, etc. Avec le temps, les villes se sont rapprochées de ces lieux d'inhumation et les ont incorporés à leur territoire, mais plusieurs ont gardé leurs caractéristiques fondamentales, malgré les profonds changements survenus dans leur environnement. Plusieurs ont aussi conservé l'esprit des aménagements d'origine, lors des agrandissements qui sont survenus subséquemment.

Bien qu'il n'existe pas d'inventaire de ces cimetières ruraux au pays, nous en avons retracé dix pour lesquels nous avons tenté de compiler les renseignements suivants : année de création, dimensions, type de plan, caractéristiques particulières, nombre de monuments et mausolées<sup>46</sup>. Tous ces renseignements, ainsi qu'un bref commentaire sur la valeur et la condition de certains d'entre eux, ont été regroupés dans le tableau qui précède. Les cimetières y sont présentés dans un ordre géographique et chronologique.

À la lumière des informations recueillies, il ressort que, même si plusieurs de ces cimetières partagent certaines caractéristiques fondamentales — en ce qui a trait au plan, à l'aménagement des îlots, au caractère pittoresque des lieux, à l'insertion des monuments funéraires dans un cadre paysager, etc. —, leurs dimensions se posent comme une variante importante. Les grands cimetières ayant nécessairement un plus grand nombre de sentiers et de chemins, d'îlots, de monuments funéraires, d'arbres, etc., il nous est apparu nécessaire, afin de mener une analyse plus pertinente, alimentée d'exemples comparables, de regrouper ces cimetières ruraux en fonction de leur taille.

Dans un premier groupe, nous situons les cimetières de petites dimensions (ayant moins de 50 acres) tels les cimetières Mount Hermon à Sillery (1848 ; 32 acres) et Ross Bay à Victoria (1872 ; 27,5 acres). En raison de leur taille, ces cimetières ont souvent été beaucoup moins affectés par des changements (agrandissements, nouvelles constructions, etc.) que ceux de plus grandes dimensions. Dans un deuxième groupe, nous situons les cimetières de taille intermédiaire (aux alentours de 100 acres), tels les cimetières Burlington Heights à Hamilton (vers 1849-1850 ; 100 acres) et Cataragui à Kingston (1850 ; 100 acres). Puis dans un troisième groupe, nous en plaçons quatre qui se distinguent véritablement de l'ensemble des autres par leurs dimensions : il s'agit des cimetières Mont-Royal à Outremont

(1852 ; 165 acres), Notre-Dame-des-Neiges à Montréal (1855 ; 280 acres), Beechwood à Ottawa (1873 ; 160 acres) et Mount Pleasant à Toronto (1876 ; 200 acres). C'est surtout en raison de leurs dimensions impressionnantes que ces quatre cimetières font partie d'un groupe à part. Dans le cadre de ce rapport, nous examinerons donc les cimetières Beechwood et Mount Pleasant afin de voir de quelle façon ils se comparent aux cimetières Mont-Royal et Notre-Dame-des-Neiges, à la lumière des critères d'évaluation adoptés par la Commission.

#### Le cimetière Beechwood, Ottawa, Ontario

Le cimetière protestant Beechwood a été aménagé à compter de 1873 sur un terrain accidenté de 160 acres ; il est encadré par l'avenue Beechwood, le chemin Hemlock et le boulevard Saint-Laurent et a comme voisin immédiat le cimetière catholique Notre-Dame (ill. 28 à 31)<sup>47</sup>. On ignore qui a préparé le plan d'origine de ce cimetière, mais ce concepteur a su tirer profit de la configuration du lieu. De nos jours, tout comme à l'époque, ce grand cimetière comporte de nombreux sentiers et chemins sinueux s'entrecroisant, des boisés ainsi que de petites buttes et vallées qui impriment un cachet pittoresque à l'ensemble. L'emplacement des chemins ne semble suivre aucun ordre apparent, même s'ils courent surtout de l'est vers l'ouest. L'entrée principale est située avenue Beechwood. Dans la tradition des cimetières américains, on a aussi aménagé des îlots de forme irrégulière et planté un grand nombre d'arbres



Ill. 29. Vue du cimetière Beechwood.  
(N. Clerk, Direction des services historiques, 1997)



Ill. 30. Vue du cimetière Beechwood.  
(N. Clerk, Direction des services historiques, 1997)



Ill. 31. Vue du cimetière Beechwood.  
(N. Clerk, Direction des services historiques, 1997)





Ill. 32. Cimetière Notre-Dame, Ottawa, Ontario. Ouvert en 1872.  
(N. Clerk, Direction des services historiques, 1997)

d'arbres et ses îlots carrés ou rectangulaires, également bordés d'arbres. On y retrouve aussi quelques îlots de forme circulaire et l'ensemble du cimetière est visible de l'entrée. Dans le cas de ces deux cimetières d'Ottawa, on ne retrouve pas la complémentarité qui existe entre les cimetières Mont-Royal et Notre-Dame-des-Neiges, tant du point de vue des dimensions que de l'aménagement.

**Le cimetière Mount Pleasant, Toronto, Ontario**

Le cimetière Mount Pleasant est ouvert officiellement le 4 novembre 1876 (ill. 34 à 39)<sup>48</sup>. Il s'agit du troisième cimetière à desservir la population de Toronto : un premier, situé au coin des rues Yonge et Bloor, est en service de 1826 à 1855, puis un deuxième, le *Necropolis*, qui occupe la crête de Don Valley (présentement Cabbagetown), est utilisé de 1855 à 1876. Dès 1873, le *Toronto General Burying Grounds Trust* achetait 200 acres de terrain s'étendant entre la rue Yonge et l'avenue Bayview avec l'intention d'y aménager un nouveau cimetière de plus grande dimension. À ce moment, la ville de Toronto se trouve assez loin, du côté sud. On fait appel à H. A. Engelhardt, un jardinier paysagiste, pour dresser les plans du nouveau cimetière Mount Pleasant. Il commence par aménager 53 des 200 acres qui ont été achetés. En



Ill. 33. Cimetière Notre-Dame.  
(N. Clerk, Direction des services historiques, 1997)

quelques années, Engelhardt va réussir à convertir de simples champs en un lieu pittoresque où, selon la tradition des cimetières ruraux, se déploient des sentiers sinueux, des ronds-points, des îlots aux formes irrégulières, une grande variété d'arbres et des plans d'eau.

et de bosquets. Les monuments funéraires sont insérés dans ces îlots paysagers, ce qui contribue au caractère naturel et harmonieux des lieux. Un large mausolée de pierre fut construit en 1933 à l'endroit le plus élevé du cimetière. S'y retrouvent aussi quelques monuments qui se démarquent tels une colonne de marbre mesurant 20 pieds et un sarcophage.

De même que les cimetières Mont-Royal et Notre-Dame-des-Neiges se joutent, Beechwood a un voisin du côté sud, le cimetière catholique Notre-Dame (1872 ; chanoine Georges Bouillon) (ill. 32 à 33). Ce petit cimetière catholique est situé sur un terrain assez plat de 50 acres qui adopte la forme d'un L. Celui-ci contraste néanmoins avec son voisin par son plan en forme de grille orthogonale, par ses chemins rectilignes bordés

L'aménagement de chemins et sentiers, la mise en place de petits lacs et la plantation d'arbres et de buissons sont les trois aspects fondamentaux qui orientent l'aménagement des lieux. Dès le début, les administrateurs du cimetière demanderont à Engelhardt d'ajouter un plus grand nombre de routes sinueuses et de ronds-points à son plan. Suivant la tradition américaine, on donne des noms d'arbres (Beech, Willow et Elm), ou encore des noms décrivant la configuration des lieux (Prospect, Northern et





Ill. 34. Cimetière Mount Pleasant, Toronto, Ontario. Ouvert en 1876. Portail d'entrée donnant sur la rue Yonge.

(M. Trépanier, Direction des services historiques, 1996)



Ill. 35. Vue du cimetière Mount Pleasant donnant un aperçu de son aménagement : chemins sinueux, arbres, îlots de forme irrégulière, cadre naturel.

(N. Clerk, Direction des services historiques, 1998)



Ill. 36. Vue de l'aménagement du cimetière Mount Pleasant.

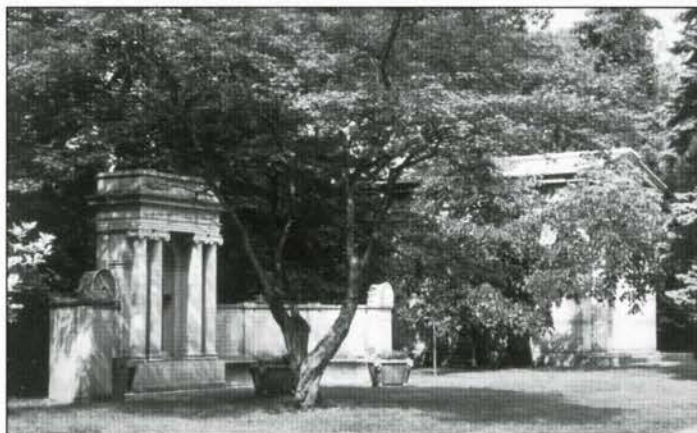
(N. Clerk, Direction des services historiques, 1998)

Crescent), aux différents chemins. Dès 1875, Engelhardt convertit en petits lacs le cours d'eau qui traverse le terrain. Au fil des ans, son plan deviendra de plus en plus élaboré : il ajoute des ponts rustiques et une île au milieu d'un des lacs, et il plante de nombreux arbres. Engelhardt occupera le poste de surintendant du cimetière jusqu'en 1910. À ce moment, la portion aménagée du cimetière comprend 100 acres. L'entrée principale du cimetière est alors située sur la rue Yonge, à l'extrémité nord du terrain. La chapelle mortuaire s'y trouve également, créant un point central d'où rayonnent les différents chemins.



Ill. 37. Mausolée de la famille Eaton au cimetière Mount Pleasant.

(N. Clerk, Direction des services historiques, 1998)



Ill. 38. Section des mausolées au cimetière Mount Pleasant.

(N. Clerk, Direction des services historiques, 1998)



Ill. 39. Aperçu de la diversité des monuments au cimetière Mount Pleasant.

(N. Clerk, Direction des services historiques, 1998)

De nos jours, l'accès au cimetière se fait toujours par la rue Yonge, mais également par l'avenue Mount Pleasant, qui fut aménagée en 1917 et qui parcourt le site du nord au sud, ainsi que par l'avenue Bayview. En se déplaçant depuis la rue Yonge jusqu'à l'avenue Bayview, on peut suivre l'évolution de ce cimetière, qui s'exprime par la typologie et le style des monuments et la grandeur des lots. Les sections les plus anciennes se trouvent



du côté ouest de l'avenue Mount Pleasant, et sont surtout voisines de la rue Yonge. C'est là que se retrouvent de grands lots familiaux avec d'imposants monuments de granite dont certains furent importés d'Écosse et du nord de l'Irlande, ainsi que des monuments de marbre et quelques-uns de zinc. L'imposant mausolée de la famille Eaton se trouve dans cette section. On y découvre aussi toute la gamme des styles populaires à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (notamment les styles classique et gothique) tout comme on peut y voir les tombes de plusieurs marchands et des monuments militaires. Puis, les sections du cimetière situées plus près de l'avenue Mount Pleasant datent de la période précédant la Première Guerre mondiale. Elles regroupent des monuments de granite non poli, où le lettrage établit souvent un contraste avec la pierre, et qui adoptent des styles populaires au tournant du siècle (classique et gothique). Enfin, juste à l'ouest de l'avenue Mount Pleasant, apparaissent des monuments standardisés, d'une apparence beaucoup plus simple.

Les sections les plus récentes du cimetière s'étendent à l'est de l'avenue Mount Pleasant. On y retrouve, entre l'avenue Mount Pleasant et le bureau de l'administration, des monuments plus sobres, avec une iconographie symbolique, à caractère religieux (mains qui prient, personnages religieux, etc.) ou social (francs maçons, groupes sociaux, etc.). On y retrouve aussi les sections réservées à des groupes culturels (section chinoise, ukrainienne, russe, etc.).

Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, on a voulu faire de ce cimetière un arbo-retum et Engelhardt va choisir avec grand soin différentes variétés d'arbres et de buissons (il privilégie surtout les saules pleureurs, les frênes et les bouleaux). Une grande variété d'arbres indigènes ou importés y poussent toujours : des chênes datant de l'époque de la création du cimetière, des saules, des pins blancs, ainsi que des arbres beaucoup plus rares tels le saule de Babylone originaire du Moyen Orient, le Ginkgo biloba ou encore l'orme oriental. De nos jours, l'administration du cimetière prend soin de remplacer les arbres qui disparaissent et a préparé un guide détaillé des différentes espèces représentées. De nombreuses personnalités de la vie politique, scientifique, artistique et sociale du pays sont inhumées dans ce cimetière : William Lyon Mackenzie King, Sir Frederick Banting, Glenn Gould et Timothy Eaton, pour ne nommer que ceux-là. Ici encore, l'administration du cimetière a préparé un répertoire des lieux d'inhumation des personnalités marquantes.

Au moment de l'ouverture du cimetière, en 1876, l'apparence bucolique des lieux était louangée ; on pouvait lire ce commentaire dans un journal : « The large plots are surrounded by avenues, roads and walks, that weep in graceful curves through

the grounds ». De nos jours, le plan d'origine d'Engelhardt est toujours bien visible dans les sections plus anciennes du cimetière et aussi dans celles, plus récentes, qui ont conservé le même type d'aménagement, créant ainsi une continuité visuelle à travers l'ensemble du lieu. Malgré la disparition des petits lacs (au cours des années 1930 à 1950) et la simplification graduelle du tracé des chemins, le cimetière Mount Pleasant conserve des sentiers et des chemins sinueux, des ronds-points et de nombreux îlots agrémentés d'arbres où sont insérés les monuments, tous des traits propres aux cimetières ruraux. Avec ses nombreux arbres et bosquets, ses terrains légèrement ondulés, ce cimetière a conservé son caractère paisible, harmonieux et naturel d'origine et demeure, encore aujourd'hui, un remarquable exemple de grand cimetière rural.

Cette brève énumération nous indique qu'il existe toujours effectivement un certain nombre de cimetières ruraux dans différentes régions du pays, et cette liste est certainement loin d'être exhaustive. Il en ressort que Mount Pleasant à Toronto est certainement le cimetière qui se compare le plus avantageusement à ceux du mont Royal, en raison de ses dimensions, de son aménagement et de la qualité et de l'intérêt de ses monuments. Néanmoins, le cimetière Mont-Royal et le cimetière Notre-Dame-des-Neiges ont quelques atouts qui en font des exemples remarquables de cimetières de cette époque et qui contribuent à leur grand intérêt. Mentionnons tout d'abord leur emplacement privilégié sur le mont Royal, ainsi que leurs dimensions tout à fait exceptionnelles. Aménagés respectivement à compter de 1852 et de 1855, ils comptent certainement parmi les plus anciens cimetières ruraux au pays. Dans les deux cas, ils ont conservé l'essentiel de leurs aménagements originaux. Tous deux sont issus des théories et des modèles des cimetières ruraux américains, mais présentent, dans un cadre paysager, des aménagements fort différents : comme il a déjà été mentionné, l'aménagement du cimetière Mont-Royal est beaucoup plus pittoresque et naturel que celui du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, plus formel et traditionnel. Tous deux témoignent aussi d'une conception de la mort qui diffère : au cimetière Mont-Royal, la nature est omniprésente et les monuments funéraires sont disposés dans ce cadre naturel, ce qui offre au visiteur une vision apaisante ; au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, les monuments funéraires et commémoratifs sont beaucoup plus visibles — ils sont omniprésents —, ce qui a pour effet de souligner et de mettre davantage la mort en relief. Enfin, les deux recèlent un grand nombre de monuments funéraires d'une remarquable richesse architecturale, artistique et historique. Ces monuments funéraires constituent d'importants témoignages de la symbolique, de l'iconographie, des goûts et



des tendances qui ont marqué différentes époques et certains groupes sociaux et sont étroitement associés à différentes facettes de l'histoire politique et sociale de Montréal et du pays tout entier.

## CONCLUSION

À la lumière des renseignements compilés, il est apparu que les cimetières Beechwood, à Ottawa, et Mount Pleasant, à Toronto, étaient ceux qui pouvaient se comparer le mieux à ceux du mont Royal, en raison de leurs dimensions. D'une conception récente (1873), Beechwood offre encore aujourd'hui un bel exemple d'aménagement de cimetière rural. De conception également assez récente (1876), Mount Pleasant à Toronto paraît être le cimetière qui se compare le plus avantageusement à ceux du mont Royal, non seulement par ses dimensions impressionnantes (200 acres), mais aussi par la qualité et l'intégrité de ses aménagements pittoresques, ainsi que par la diversité et l'importance artistique, architecturale et historique de ses monuments.

Quoi qu'il en soit, le cimetière Mont-Royal et le cimetière Notre-Dame-des-Neiges n'en demeurent pas moins deux remarquables exemples de grands cimetières ruraux de cette époque et plusieurs éléments contribuent à leur valeur. Mentionnons tout d'abord leur emplacement privilégié, et tout à fait unique, sur le mont Royal, ce qui contribue grandement à rehausser leur intérêt et leur importance vis-à-vis des autres grands cimetières que nous avons retracés. Outre cette proximité géographique sur le mont Royal, il faut aussi signaler leurs dimensions impressionnantes qui les placent dans une catégorie à part (respectivement 165 et 280 acres). Aménagés respectivement à compter de 1852 et de 1855, ils comptent parmi les plus anciens cimetières ruraux au pays. Chacun a conservé l'essentiel de ses aménagements originaux. Tous deux sont issus des théories et des modèles des cimetières ruraux américains, mais présentent, dans un cadre paysager, des aménagements qui se complètent tout en étant différents : celui du Mont-Royal est plus pittoresque, alors que celui de Notre-Dame-des-Neiges est plus monumental. Enfin, les deux possèdent un grand nombre de monuments funéraires d'une remarquable richesse architecturale, artistique et historique. Se promener dans chacun de ces cimetières, c'est en quelque sorte lire des pages de l'histoire politique, sociale, économique et artistique du pays.

Ces deux cimetières ruraux satisfont de façon remarquable à deux critères adoptés par la Commission pour la commémoration des cimetières. Ils se distinguent d'une part par la qualité d'ensemble et l'intégrité de leur aménagement, qui représentent de façon exceptionnelle une importante tendance dans la

conception des cimetières, à savoir le cimetière rural (critère 1). Ils se démarquent d'autre part par la richesse artistique, architecturale et historique de leurs monuments funéraires intégrés à ce cadre naturel (critère 2). À ceci, il faut aussi ajouter leurs impressionnantes dimensions et surtout leur emplacement privilégié, sur le mont Royal, ainsi que leur complémentarité qui les placent dans une catégorie à part vis-à-vis des autres cimetières de cette époque.

## Notes

1 Commission des lieux et monuments historiques du Canada, *Procès-verbal*, réunion tenue à l'Île de Vancouver, du 21 au 25 juin 1990, 17-18.

2 David Charles Sloane, *The Last Great Necessity. Cemeteries in American History* (Baltimore & London : The John Hopkins University, 1991), 44.

3 Philippe Ariès, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Age à nos jours* (Paris : Éditions du Seuil, 1975), 155-168.

4 Blanche Linden-Ward, *Landscapes of Memory and Boston's Mount Auburn Cemetery* (Columbus : Ohio State University Press, 1989), 102-104.

5 James Stevens Curl, *A Celebration of Death. An Introduction to some of the Buildings, Monuments, and Settings of Funerary Architecture in the Western European Tradition* (London : Constable, 1980), 157-166.

6 Blanche Linden-Ward, *op.cit.*, 7, 35 et 63-65.

7 *Ibid.*, 11. La question de l'utilisation du terme cimetière rural est abordée dans : Stanley French, « The Cemetery as Cultural Institution : the Establishment of Mount Auburn & the Rural Cemetery Movement », *American Quarterly*, 26, 1 (mars 1974), 38 et 45, ainsi que dans : Gunther Barth, *Fleeting Moments. Nature and Culture in American History* (New York & Oxford : Oxford Universi-

ty Press, 1990), 134-135. En 1849, Andrew Jackson Downing écrit : « One of the most remarkable illustrations of the popular taste in this country, is to be found in the rise and progress of our rural cemeteries ». Rapporté dans John W. Reps, *The Making of Urban America. A History of City Planning in the United States* (Princeton : Princeton University Press, 1965), 325.

8 Blanche Linden-Ward, *op.cit.*, 104.

9 Blanche M. G. Linden, « Tel l'Éden avant la chute. Les cimetières de Montréal dans le contexte du mouvement des cimetières ruraux de l'Amérique du Nord », *Frontières*, 7, 3 (hiver 1995), 5.

10 John W. Reps, *op.cit.*, 325 ; Jean-Claude Marsan, *Montréal en évolution* (Montréal : Fides, 1974), 296-297.

11 Stanley French, *op.cit.*, 54-55.

12 David Schuyler, « The Evolution of the Anglo-American Rural Cemetery : Landscape Architecture as Social and Cultural History », *Journal of Garden History*, 4, 3 (juillet-septembre 1984), 291.

13 Rapporté dans : Stanley French, *op.cit.*, 55.

14 Réal Brisson, *La mort au Québec. Dossier exploratoire*, John R. Porter (dir.), rapports et mémoires de recherche du Célat, Université Laval, 12 (novembre 1988), 55-62.

15 Héritage Montréal, Mark London (dir.), *Demande de classement d'une partie du mont Royal*



en arrondissement naturel, Montréal, 27 mai 1986.

16 *Montreal Cemetery Company*, rapport annuel pour l'année 1852. Conservé dans les archives du cimetière Mont-Royal.

17 Ludger Beauregard, « Historique de l'occupation du flanc du Mont Royal du côté d'Outremont », *Le Journal d'Outremont*, février 1997, 8.

18 Notes compilées pour une visite guidée organisée par l'administration du cimetière Mont-Royal, 26 août 1995. Fournies par l'administration du cimetière Mont-Royal.

19 Ibid.

20 Ludger Beauregard, *op.cit.*

21 *Mount Royal Cemetery*, rapport annuel pour l'année 1865. Conservé dans les archives du cimetière Mont-Royal. Voir aussi Ludger Beauregard, *op.cit.*

22 *Mount Royal Cemetery Company*, rapport annuel pour l'année 1874. Conservé dans les archives du cimetière Mont-Royal.

23 *Mount Royal Cemetery Company*, rapport annuel pour l'année 1877. Conservé dans les archives du cimetière Mont-Royal.

24 *Montreal Cemetery Company*, rapport annuel pour l'année 1852. Conservé dans les archives du cimetière Mont-Royal.

25 *Montreal Cemetery Company*, rapport annuel pour l'année 1866. Conservé dans les archives du cimetière Mont-Royal.

26 Notes compilées pour une visite organisée par l'administration du cimetière Mont-Royal, 26 août 1995. Fournies par l'administration du cimetière Mont-Royal. *Mount Royal Cemetery*, rapport annuel pour l'année 1899. Conservé dans les archives du cimetière Mont-Royal.

27 *Mount Royal Cemetery Company*, rapport annuel pour l'année

1864. Conservé dans les archives du cimetière Mont-Royal.

28 Informations provenant des rapports annuels conservés par La compagnie du cimetière du Mont-Royal.

29 Malaka Ackaoui, « Le cimetière du Mont-Royal, un jardin pour les vivants », *Frontières*, 7, 3 (hiver 1995), 47-49.

30 J. Douglas Stewart, « Great Princes affected great Monuments. George's Browne's Molson Mausoleum and its Antecedents », *SSAC Bulletin SEAC*, 16, 4 (décembre 1991), 98-108.

31 La Fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-Montréal, *Cimetière Notre-Dame-des-Neiges. L'autre versant de la vie*, plan directeur d'aménagement, décembre 1996, 11.

32 Siméon Mondou, *Les cimetières catholiques de Montréal*, Montréal, Imprimerie du messager, 1911, 89.

33 « Nouveaux cimetières », *La Minerve*, 14 décembre 1852. Une copie de cet article a été trouvée dans le dossier sur le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, conservé aux Archives de la Ville de Montréal.

34 Mémoire de frais et déboursés du voyage à Boston et à New York, septembre 1854, boîte 54, chemise 12, Archives de la Fabrique de la paroisse de Notre-Dame. Rapporté dans : Gabriel Bodson et Louis-Alain Ferron, « Étude comparative des cimetières Mount Royal et Notre-Dame-des-Neiges », travail présenté à M. Peter Jacobs, Montréal, Université de Montréal, décembre 1983, 25.

35 Gabriel Bodson et Louis-Alain Ferron, *op.cit.*

36 Jacques Bénard, « Maison de la Côte-des-Neiges », dans *Les chemins de la mémoire*, tome II (Québec : Les Publications du Québec, 1991), 148.

37 Les informations sur la cons-

truction de nouvelles structures sont tirées du document suivant : La Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal, *op.cit.*

38 Lettre de H.-M. Perrault à A. Choquet, 28 avril 1868, boîte 55, chemise 10, Archives de la Fabrique de la paroisse de Notre-Dame. Rapporté dans Gabriel Bodson et Louis-Alain Ferron, *op.cit.*, 9-10.

39 Ewa Ilowska et Snejanka Jakimova, « Cimetière Notre-Dame-des-Neiges à Montréal. Inventaire et conservation des caveaux familiaux », maîtrise en conservation de l'environnement bâti, Jean-Claude Marsan, (coord), École d'architecture, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, août 1995, 20.

40 Bernard Debardieux, « Les cimetières du Mont Royal ou l'intervention d'un milieu naturel et public au cœur de la montagne, chapitre 6, travail de recherche préparé pour l'Institut de géographie alpine, Université Joseph-Fourier, Grenoble, vers 1995. Copie fournie par l'administration du cimetière Mont-Royal. Gabriel Bodson et Louis-Alain Ferron, *op.cit.*, 19-20.

41 Ewa Ilowska et Snejanka Jakimova, *op.cit.*, 34.

42 Rita Rachèle Dandavino, « Notre-Dame-des-Neiges », *Continuité*, 49 (hiver/printemps 1991), 13-16.

43 Entretien téléphonique avec Monsieur Jacques Monet, recteur, Université de Sudbury, février 1997.

44 « Lettre pastorale de M<sup>re</sup> l'évêque de Montréal concernant l'enterrement de Joseph Guibord, 16 novembre 1875 ». Bibliothèque nationale du Québec. Rapporté dans Gabriel Bodson et Louis-Alain Ferron, *op.cit.*, 19-20.

45 *Ibid.*, 18-21.

46 Cet inventaire est loin d'être

exhaustif. Il fournit cependant un échantillonnage qui nous éclaire sur la répartition géographique, l'ancienneté, la taille et les principales caractéristiques de ces lieux. Dans quelques cas, cependant, il nous a été impossible d'obtenir certains renseignements, tels le nombre de monuments funéraires ou les dimensions. Pour préparer ce rapport et de celui de juin 1997, les cimetières suivants ont été visités : Mount Hermon, Sillery ; Mont-Royal, Outremont ; Notre-Dame-des-Neiges, Montréal ; Saint-Charles, rue Saint-Vallier Ouest, Québec ; Notre-Dame de Belmont, Sainte-Foy ; Saint-Patrick, Sillery ; Burlington Heights, Hamilton ; Notre-Dame, Ottawa ; Beechwood, Ottawa ; Mount Pleasant, Toronto. Les brefs commentaires présentés dans le tableau sont donc le résultat de visites, de lectures ou encore d'informations fournies par certaines personnes qui connaissent ces lieux.

47 Information fournie par Madame Sally Coumts, Ville d'Ottawa, février 1997.

48 Les renseignements portant sur le cimetière Mount Pleasant sont en grande partie tirés des documents suivants : Mike Filey, *Mount Pleasant Cemetery. An Illustrated Guide* (Toronto : A Firefly Book, 1990) et de Sally Coumts, « Easeful Death in Toronto : A History of Mount Pleasant Cemetery », *SSAC Bulletin SEAC*, 11, 3, (septembre 1986), 8-10.